Hon. Mr. Holton raised the point of order, that both were revotes of the same sum. The proper course would be to discharge either order.

Hon. Sir Francis Hincks said that the object of the Government and the hon. gentleman was the same, but they had taken advice and were of opinion that that was the correct course to adopt.

After some discussion,

The Speaker ruled that the House could only know, so far as itself was concerned, one item upon its order, and he thought if that stood alone there could be no question that the House could refer it back to the Committee of Supply. Then the question was, had the House tided over its own order in any way, and deprived itself of the power of sending the item to its own Committee? He thought not, and therefore ruled that the motion of Hon. Mr. Dunkin was in order.

Mr. Dufresne thought that if, in addition to the cost of acquiring the rights of the Hudson's Bay Company, there had been added the cost of a war, which might possibly be a war of extermination, few would have been found to vote for annexing the North-West Territory, particularly as some members of the House, himself among the number, hesitated, in view of the enormous expenses likely to be entailed, to support the proposition, when it was believed the Territory could be acquired peaceably. It would be said that peace was already made, and that the rights of the people of the Territory were acknowledged. What then, he asked, was the necessity for the proposed expedition, which might result in stirring up angry feelings afresh, and enkindle a war which might involve the dismemberment of the Dominion itself? He objected, therefore, to that military expenditure as, even if no effectual military resistance could be offered to it, the halfbreeds might burn and devastate the country, leaving the expedition in the same condition as the French troops at Moscow.

Hon. Sir Francis Hincks appealed to the House not to raise a discussion at that stage, but wait for the motion for concurrence.

Hon. Mr. Holton agreed with the hon. Finance Minister that it would be better to advance the item a stage that night, as the session was very far advanced.

Mr. Masson (Soulanges) said it was entirely the fault of the Government that the discusL'honorable M. Holton soulève la question du Règlement, à l'effet que les deux crédits sont des reports de crédit du même montant. Le recours normal serait d'annuler l'une des deux questions.

L'honorable sir Francis Hincks déclare que le Gouvernement et son honorable ami partagent le même but, mais ils ont demandé conseil et ils sont d'avis que c'est la ligne de conduite à adopter.

Après délibération,

L'Orateur décide que la Chambre ne pouvait connaître, en autant qu'elle était concernée, qu'une seule question à son ordre du jour, et il estime que si c'était la seule, il ne pouvait pas être question qu'elle soit référée au Comité des Subsides. La question est donc de savoir si la Chambre s'était de toute façon bien tirée de son propre ordre du jour, et si elle s'était privée du pouvoir de référer l'article à son propre Comité. Il estime que non, et par conséquent, décide que la motion de l'honorable M. Dunkin est dans l'ordre.

M. Dufresne estime que si, en plus du coût d'acquisition des droits de la Compagnie de la baie d'Hudson, il fallait ajouter les frais d'une guerre qui pourrait être une guerre d'extermination, on trouverait peu de personnes pour voter en faveur de l'annexion du Territoire du Nord-Ouest, surtout que quelques membres de la Chambre et lui le premier, ont hésité à le faire, face aux dépenses énormes à encourir, et ce, alors qu'on croyait que le Territoire pouvait être acquis de façon paisible. On pourrait prétendre que la paix a été établi et que les droits de la population du Territoire sont reconnus. Quelle est donc, alors, la nécessité de l'expédition proposée qui peut raviver des sentiments de colère et allumer une guerre qui pourrait entraîner le démembrement de la Puissance? Il s'oppose donc à cette expédition militaire étant donné que, même si aucune résistance militaire efficace ne peut être offerte, les Métis pourraient brûler et dévaster le pays, laissant l'expédition dans le même état que celui des troupes françaises à Moscou.

L'honorable sir Francis Hincks demande à la Chambre de ne pas entreprendre une discussion à ce moment-ci, mais d'attendre la motion d'approbation.

L'honorable M. Holton souscrit à l'opinion de l'honorable ministre des Finances qu'il serait préférable de faire avancer l'article d'une étape, ce soir, étant donné que la session est déjà fort avancée.

M. Masson (Soulanges) déclare que c'était entièrement la faute du Gouvernement si la